

LIT-ET-MIXE

la lettre

Mai 2008
N°4

Loisirs

Centre de Loisirs
Sans Hébergement



Pour l'instant cette structure fonctionne dans les locaux scolaires. Les dates d'ouverture et fermeture doivent tenir compte des vacances scolaires.

A moyen terme, la construction de nouveaux bâtiments pour le périscolaire permettra d'élargir la période d'ouverture.

Pour 2008 :

- Ouverture du mardi 15 juillet au jeudi 14 août 2008.
- Prix de journée courante : 8,84 €
- Prix de journée avec sortie : 11,05 €
- Prix de journée avec séjour en camp : 13,26 €

Des aides de la C.A.F et de certains comités d'entreprises atténuent ce prix de journée. Le prix de journée demandé reste bas par rapport à des services identiques sur le Canton de Castets.

LE NOUVEAU Conseil Municipal



- Au 1° rang de gauche à droite :
Mme Marie-José RUSKONE – M. Claude BRAZEILLES – Mme Roselyne MORA – Dr Bertrand PUYO
M. Gérard NAPIAS – M. Pierre BORDES
- Au 2° rang de gauche à droite :
Mme Odile DESCAMPS – M. Sébastien LABAT – Mme Coralie SCHOETTEL – M. Daniel DUFAU - M. François PEHAU
- Au 3° rang de gauche à droite :
M. Jean-Paul DOUET – Mme Liliane LESBATS – M. Bernard LESPITAOU – M. Stéphane GILBERT

Le Conseil Municipal élu le 9 mars dernier vous remercie très sincèrement pour la confiance accordée lors de ce vote. Forts de cette confiance, nous allons maintenant concrétiser les projets qui vous ont été proposés.

Comme vous le savez, notre commune a pu encaisser en fin d'année 2007, la somme de 5 millions d'Euros, consécutive à la vente d'un terrain de 12 hectares aux "Pelindres".

Cette situation financière permettra de réaliser rapidement l'ensemble de ces projets. Cependant leur mise en œuvre se fera progressivement compte tenu des phases d'études, de concertation et de procédures administratives longues (permis de construire – marchés publics etc.)

Des études sont d'ores et déjà engagées concernant le groupe scolaire et le bâtiment à

vocation périscolaire (restaurant scolaire, garderie périscolaire, centre de loisirs).

Une concertation va débuter dans les prochains mois sur les équipements culturels (salle de cinéma, bibliothèque médiathèque). L'évolution de ces dossiers sera régulièrement portée à votre connaissance par la lettre trimestrielle, le magazine annuel ouvert aux associations et le site Internet, lequel a reçu 45 000 visiteurs en 2007.

L'ensemble des élus reste à votre disposition pour tout complément d'information.

En ce qui me concerne, comme par le passé, je suis disponible pour vous recevoir, sauf exception, chaque lundi, mercredi et vendredi à 14 heures à la mairie.

Le Maire, Bertrand Puyo

Social

Centre Intercommunal d'Action Sociale "Lou Pignada"

A la demande des caisses de retraite, cinq communes (Linxe, Lit et Mixe, Uza, Lévignacq et Saint-Julien en Born) ont dû créer cette structure intercommunale pour la gestion des aides ménagères et de l'aide à la personne.

Les employés des cinq Centre Communaux d'Action Sociale ainsi que le personnel du service d'aide à la personne de l'Association des Amis du Born et du Marensin ont été transférés vers cette structure le 1er avril 2008.

Le service de soins infirmiers, de gestion associative, demeure indépendant de cette structure. Il est dirigé par Madame Marie-José RUSKONE dont le bureau reste à la maison de retraite de Lit et Mixe.

(tél. 05.58.42.41.77).

Ce service ne reçoit aucune subvention communale. Il intervient sur les cinq communes du C.I.A.S et sur Vielle Saint-Girons.

Le C.I.A.S est installé rue de l'Hôtel de Ville à Lit et Mixe (ancien bureau de la Caisse d'Épargne, téléphone 05.58.42.86.74).

AMÉNAGEMENT

Lotissement communal du « Hapchot »



CE LOTISSEMENT DE 24 LOTS ET DE 21 LOGEMENTS CONVENTIONNÉS SERA VIABILISÉ AU COURS DU 2^E SEMESTRE 2008. LE PRIX A ÉTÉ FIXÉ À 40 € TTC LE M².

La société "La Clairsiennne" construira 21 logements loués à l'année. Ces locations à des prix fixés par convention, seront soumises à des conditions de ressources.

L'attribution des 24 lots du lotissement sera soumise à certaines conditions.

- Maison principale
- 1^{ère} accession à la propriété
- Interdiction de vendre et louer durant 10 ans, sauf situation exceptionnelle et après accord du Conseil Municipal, afin d'éviter toute spéculation.

L'attribution des 24 lots se fera à la fin de l'été.



Compte administratif 2007

Chaque année, le Conseil Municipal vote la fiscalité et le budget primitif en mars, exceptionnellement en avril, l'année des élections.

En début d'année suivante, le compte administratif prend en compte la réalité des dépenses et recettes de la commune, le budget primitif n'étant qu'une précision.

En 2007

Dépenses de fonctionnement	7.059.246,63 €
Recettes de fonctionnement	7.109.486,77 €

Dépenses d'investissement	1.405.805,80 €
Recettes d'investissement	5.686.819,44 €

Soit un excédent global de 4.331.253,78 €

Cet excédent exceptionnel est dû à la vente du terrain du Pont Rose pour la réalisation d'un lotissement. Cette vente va permettre une diminution majeure de la dette qui sera minimale en 2009 (105.506,27 €) et permettra de financer tous les projets proposés en mars dernier sans emprunt.